

PROCÈS-VERBAL
Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **18 mars 2019** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5. La séance est précédée d'un souper à 18 h, dans la cafétéria.

Liste des Présences :

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
Écoles Primaires			
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Présence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol - Substitut	Cynthia	Richard	Présence
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	Présence
de l'Avenir	Marie	Camara	Présence
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	Absence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Présence
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Présence
Des Cèdres	Nadine	Tabet	Présence
Des Ormeaux	Patrick	Mailhot	Présence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Parc	Violaine	Cloutier	Présence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie	Amina	Ameur	Présence
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	Présence
Hébert- Substitut	Catherine	Samuel	Présence
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence
Jean-Lemonde	Izabela	Cismas	Absence



450 662-7000, poste 1240

comite-de-parents@cslaval.qc.ca

comitedeparentslaval.com

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION DE LA VALLEE DE LAVAL Jean-XXIII			<i>Aucun représentant</i>
L'Aquarelle	Gina	Soccio	Présence
L'envol	Patricia	Rhéaume	Présence
L'Envolée	Martin	Veilleux	Présence
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	Présence
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Mélanie	Rousseau	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Présence
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	Absence
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Absence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs - <i>Substitut</i>	Nancy	Boisier	Présence
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	Présence
Les Trois-Soleils - <i>Substitut</i>	Marc-André	Octeau	Présence
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Présence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	Présence
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean- François	Lachapelle	Présence
Paul-VI	Josée	Gauthier	Présence
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Absence
Père-Vimont - <i>Substitut</i>	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Absence
Saint-François	Pascale	Corbeil	Présence
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Présence
Saint-Julien			<i>Aucun représentant</i>



Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL Saint-Norbert	Julie	Brunel	Absence
Saint-Paul	Joanna	Posca	Absence motivée
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Absence
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	Absence
Sainte-Marguerite - Substitut	Philippe	Lalonde	Présence
Simon-Vanier - <i>quitte à 20h38</i>	Carine	Constantin	Présence
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Absence
Villemaire	Vincent	Legault	Présence
Écoles secondaires et spécialisées			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	Présence
CQPEL	Patrick	Martin	Présence
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
de la Mosaïque			<i>Aucun représentant</i>
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	Présence
Georges-Vanier - Substitut	Sébastien	Sachetelli	Présence
Horizon-Jeunesse	Zioud	Sabriana	Absence
Jean-Piaget			<i>Aucun représentant</i>
L'Odyssée-des-Jeunes - Substitut	Martine	Goulet	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	<i>Absence motivée</i>
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	<i>Présence</i>
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Absence
Saint-Martin	Latifa	Mazhar	Absence
Saint-Maxime	Simon	Semaan	Absence
CCSEHDAA	Prénom	Nom	
Commissaire-parent EHDA	Isabelle	Bouchard	Présence
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	Présence
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Absence
Sub-Représentant CCSEHDAA	Alexandre	Poulin	Absence

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 06

2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Philippe Leblanc, représentant de l'école Charles Bruneau, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CP 2019-03-18-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Aucune

4. Présentation par le collectif « debout pour l'école »;

La présentation de l'organisme ouvert à tous les citoyens du Québec est faite par Fikry Rizk et Kathya Dufault, tous les deux membres du collectif « debout pour l'école »

L'organisme fait des inventions au niveau de l'éducation. Voici l'adresse de leur site web :

<https://ecole.ca.edu/>

Le site est mis à jour par un professionnel, c'est la seule dépense salariale de l'organisme.

La mise en place du mouvement est venue du fait que les citoyens ont des commentaires à faire et souvent, ce sont eux qui apportent les solutions aux problématiques.

La présentation de ce soir concerne principalement une pétition qui sera présentée à l'Assemblée nationale début avril.

Suite à la lecture et explication de la pétition, les parents donnent leur opinion sur différents points. Il y a une demande de résolution pour obtenir la signature. Après discussion, les parents peuvent faire signer la pétition dans leurs écoles respectives. M. Rizk passera récupérer les documents d'ici la fin mars.

5. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 11 février 2019;

Thème commun pour la rentrée prochaine : L'idée est excellente, mais ne sera pas retenue pour la prochaine rentrée.

Proposition pour achat d'articles promotionnels pour identifier les participants lors des colloques : en cours, suivi prochaine rencontre. **SUIVI**

Concernant les consultations des parents dans les écoles, dans le rapport de l'institut du Nouveau Monde, il est question d'une procédure commune pour tous.

6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 11 février 2019;

Il est proposé par Amal Chaanin, représentante de l'école internationale, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février, après quelques corrections.

CP 2019-03-18-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Intervention des membres;

7.1 Mot du président;

M. Martel a assisté à la conférence du ministre, a visité une maison école. Il a été étonnamment surpris de la beauté des installations. Les plafonds sont en bois, ce qui donne un beau cachet. Il n'y a qu'une seule classe à l'intérieur. L'ensemble est très lumineux, étant vitré vers l'extérieur.

Le seul point négatif est que l'espace utilisé pour installer cette maison-école était auparavant dédié à des terrains de jeu, comme pour le basketball par exemple.

Monsieur Martel a l'intention d'inviter Monsieur le Maire Demers à nouveau, pour qu'il assiste à une rencontre du CP, considérant qu'il avait accepté l'an dernier avant d'annuler à la dernière minute.

7.2 Information par les commissaires-parents;

Concernant les horaires des écoles, le travail est relancé, car il faut faire des ajustements dû à l'ajout d'une 2^e récréation de 20 minutes. Considérant qu'il faut se repencher sur la question, les horaires des écoles qui étaient en désaccord seront revus.

Le pacte de l'école québécoise adopté par la CSDL

Les parents qui revendiquent une école alternative primaire dans l'ouest sont très insistants, ils sont nombreux à se présenter à chacune des séances du conseil des commissaires.

7.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

La dernière rencontre du CCSEHDAA a été annulée. La prochaine rencontre est prévue le 8 avril.

7.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

La rencontre de février s'est déroulée à Saint-Eustache. Anne-Élisabeth Lapointe a fait une présentation dont le sujet était les drogues et l'alcool.

Il y a eu élection de la nouvelle directrice générale, soit Madame Corinne Payne et du nouveau Président, soit Monsieur Kevin Roy.

Le questionnaire sur la loi 12 a été envoyé il y a plus d'une semaine, les réponses seront compilées et c'est les 22 mars que la FCPQ soumettra la réponse lors de la Commission parlementaire.

7.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

La rencontre a eu lieu vendredi dernier, et Mme Payne et une équipe de la FCPQ ont présenté le projet de loi 12.

Samedi le 6 avril prochain, il y aura une journée d'information la loi sur l'instruction publique. Le coût est de 25\$, le Comité de parents va assumer la dépense.

Le 8 avril, à Saint-Jérôme, Nathalie Carrière assistera à la journée ayant pour thème le cannabis.

7.6 Information par les représentants; Aucune

8. Avis sur le calendrier 2019-2020;

Il y a 11 journées pédagogiques-CSDL
Il y a 9 journées pédagogiques-école.

Traditionnellement, le Comité de parents fait les 3 mêmes demandes:

- 1- L'entrée progressive sur 3 jours pour les maternelles : Cette demande a été accordée.
- 2- A la 100^e journée de classe, ne pas mettre deux journées pédagogiques collées : cette demande a été accordée.
- 3- Retirer le congé du jeudi saint, car c'est un réel problème pour les parents qui n'ont pas ce congé. Même si le Comité de parents sait qu'il y a de très faibles chances que ceci soit accordé, considérant tous les enjeux, il n'a pas l'intention de cesser de faire cette demande, car c'est un réel problème pour les parents, considérant que le service de garde est fermé.

Gina Soccio, représentante de l'école L'Aquarelle questionne à savoir un enfant à besoin particulier qui fréquente une école, mais pour le service de garde il est dans une autre école. Comment les parents peuvent s'organiser lorsque le service de garde est fermé pour une journée pédagogique-école. Mélanie Rousseau s'offre à faire le suivi avec la dame qui subit ce problème.

Julie Cummings demande s'il est possible que les journées pédagogiques-école soient aussi déterminées à l'avance.

Nathalie Carrière, représentante de l'école Curé-Antoine-Labelle précise que certaines directions le font et prévoient une journée qui sera déplacée pour couvrir une fermeture en cas de tempête.

La journée des élections est le 21 octobre et une journée pédagogique est déjà prévue au calendrier.

Certaines Commissions scolaires auraient tenté de donner moins de journées pédagogiques libres à l'école afin de s'assurer que toutes les écoles soient fermées certaines journées et ainsi économiser l'argent du transport scolaire considérant que le coût du transport est de près de 150 000\$ par jour, l'économie pourrait être intéressante. Il vaudrait la peine d'étudier cette option.

La représentante de l'école Simon-Vanier, Carine Constantin a un enfant fréquentant l'école Marcel-Vaillancourt. Elle explique que son enfant fréquente une école spécialisée et qu'elle paie les frais de transport. Par contre, l'autobus est très souvent en retard, car il transporte des élèves fréquentant d'autres écoles. Elle se demande si c'est vraiment pour sauver de l'argent et si l'enjeu en vaut le coup, car il y a un impact négatif quand l'autobus est en retard de 30-45 minutes. Sylvain Martel demande de quel autobus il s'agit et fera le suivi, considérant qu'il s'agit d'un cas personnel. (Autobus 150)



ATTENDU la demande d'avis à l'égard d'un projet de calendrier scolaire des ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire (formation générale) pour l'année 2019-2020 ;

Il est proposé par : Madame Nathalie Carrière, représentante de l'école Curé-Antoine-Labelle,

Et résolu :

QUE le comité de parents demande à la CSDL de modifier le projet de calendrier scolaire afin de supprimer le congé du jeudi saint.

QUE la CSDL explore la possibilité de synchroniser certaines journées pédagogiques école en les regroupant selon les circuits d'autobus, dans le but d'économiser sur les coûts du transport scolaire.

CP 2019-03-18-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Le pacte pour l'école;

Le Pacte de l'école québécoise est une initiative d'acteurs du monde de l'éducation, accompagnés d'élèves et d'étudiants, qui estiment qu'il est primordial que les institutions d'enseignement soient cohérentes avec les défis d'aujourd'hui et qu'elles passent de la parole aux actes en agissant rapidement et concrètement contre les changements climatiques, tout en favorisant l'avènement d'une école écoresponsable.

Le Pacte de l'école québécoise s'adresse aux décideurs et aux dirigeants du réseau éducatif ainsi qu'aux gestionnaires qui œuvrent dans les institutions d'enseignement publiques et privées, du primaire à l'université.

Le but est d'inciter le gouvernement, l'ensemble du réseau éducatif et les gestionnaires des institutions d'enseignement du Québec, à prendre les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et ainsi assurer un avenir viable aux générations actuelles et à celles à venir.

ATTENDU que le pacte de l'école québécoise est issu d'une initiative d'élèves et d'étudiants;

ATTENDU l'importance des objectifs poursuivis par le Pacte de l'école québécoise pour l'avenir de nos enfants;

ATTENDU la position du Comité de parents de la CSDL comme représentants des parents d'élèves lavallois dans le milieu de l'éducation;

Il est PROPOSÉ par Jean-François Lachapelle, représentant de l'école Paul Comtois,

Et résolu :

QUE le Comité de parent appuie cette initiative en signant le Pacte de l'école québécoise.

CP 2019-03-18-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Budget

Le budget est déposé, mais ne présente pas beaucoup de dépenses, considérant qu'il n'est pas à jour. Il y a aussi beaucoup d'économie sur les frais d'impression, ne serait-ce que pour les affiches des conférences.

La communication étant facilitée par les réseaux sociaux, il s'avère plus efficace d'utiliser les moyens technologiques à notre disposition.

De plus, il est fort possible que les dépliants expliquant le fonctionnement du Comité de parents soient envoyés par courriel aux écoles et mis sur le portail au lieu d'être imprimés.

Des conférences seront organisées à l'avance, afin que certaines aient lieu en novembre et décembre. Le Comité étant formé en octobre seulement, il serait trop tard. Nathalie Carrière y travaille, si vous avez des idées ou suggestions, n'hésitez pas à lui en faire part.

Attendu le budget 2018-2019 du Comité de parents;

Attendu le suivi budgétaire présenté par la trésorière;

Il est PROPOSÉ par Suzanne Fournier, représentante de l'école Alphonse-Desjardins et trésorière

Et résolu

QUE le Comité de parents accorde une règle de transférabilité d'un poste budgétaire à l'autre, au trésorier et au président pour l'année fiscale courante;

QUE l'on exclue de cette règle le fonds à destination spéciale du Comité de parents;

QUE le Comité de parents soit informé, avec une mise à jour budgétaire, si de tels transferts sont effectués.

CP 2019-03-18-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Sondage sur les maternelles 4 ans;

A Laval, les coûts relatifs au projet sont très onéreux, la CSDL a révisé à la hausse ses demandes dans le PQI, à raison de près de 80 millions de dollars.

Il y a déjà des demandes en cours de près de 100 millions pour agrandir les écoles, ou construire de nouvelles écoles.

Si les maternelles 4 ans sont ajoutées, il faut prévoir ajouter 80 millions aux 100 millions déjà planifiés seulement pour les projets de constructions et agrandissements en cours.

Daniel Quirion, qui est directeur général des ressources matérielles, a expliqué que s'il faut ajouter des maternelles 4 ans dans une école il faut mettre le bâtiment au complet aux normes du Code du bâtiment. Par exemple, pour ajouter 3 classes au coût estimé à 3 millions, le prix devient possiblement 9-10 millions, car les normes ont changé depuis la construction des écoles.

La question est : est-ce que les parents en veulent des maternelles 4 ans?

Monsieur Martel propose de créer un sous-comité pour produire les questions d'un sondage qui serait acheminé aux parents afin de connaître leur opinion.

Le Comité de parents aura besoin de l'appui de la CSDL pour la diffusion du sondage.

Julie Cummings, représentante de l'école de l'Arc-en-ciel demande si la Commission scolaire va reconnaître les réponses à ce sondage. M. Martel est convaincu que oui, mais par contre, il a besoin de l'appui du Comité afin de parler au nom des parents.

Voici quelques commentaires pour la préparation du sondage :

- Demander aux parents s'ils peuvent proposer une autre ressource qui pourrait être mieux adaptée, s'ils ne veulent pas de maternelle 4 ans.
- Les parents plus défavorisés sont en faveur de la maternelle 4 ans, simplement parce que cela représente une année de moins de paiements de garderie
- Les sommes économisées devraient être dédiées aux enfants de 4 ans.
- Envisager d'engager une tierce partie afin de s'assurer de la pertinence des questions.

Les personnes intéressées à faire partie du groupe de travail sont invitées à laisser leur nom avant de quitter la rencontre.

ATTENDU le projet d'implantation des maternelles 4 ans par le ministre de l'Éducation.

Il est **PROPOSÉ** par Mélanie Rousseau, représentante de l'école La source,

Et RÉSOLU

QUE le Comité de parents lance un sondage auprès des parents lavallois afin de pouvoir se positionner au sujet des maternelles 4 ans;

QU'UN comité de travail du Comité de parents soit formé afin de préparer un questionnaire en ligne;

QUE le formulaire soit présenté aux membres du Comité de parents avant sa diffusion;

QUE le Comité de parents demande le support de l'administration de la commission scolaire afin de diffuser un lien vers le formulaire à tous les parents de la Commission scolaire.

12. Hommage aux bénévoles;

C'est sous le thème de la cabane à sucre que se déroulera la soirée Hommage aux bénévoles le 4 avril prochain. Il n'y aura pas de catégorie de bénévoles cette année.

Sylvain Martel quitte temporairement la rencontre, c'est Christian Pineda qui le remplace pour diriger la rencontre. Lors de la soirée Hommage aux bénévoles, il y a production d'une vidéo pour la soirée. La valeur du tournage est d'environ 3000\$ à 4000\$. Sylvain Martel, de la compagnie Moskoo, propose de le faire pour la somme de 1000\$ comme pour les deux dernières années.

Il est proposé par Geneviève Boismenu, représentante de l'école Cœur-Soleil, de mandater Monsieur Sylvain Martel pour la production de la vidéo de la soirée Hommage aux bénévoles.

CP 2019-03-18-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Martel réintègre la rencontre.

13. Votre coup de cœur du Comité de parents;

Suite au sondage sur les mises en candidatures pour le prix coup de cœur de la soirée Hommage aux bénévoles, voici les noms des trois finalistes:

▸ *Isabelle Bouchard*

Pour sa grande implication au CCSEHDAA et dans beaucoup de comités et parce qu'elle est toujours souriante.

▸ *Amale Chaanin*

Pour sa grande implication à tous les niveaux : CÉ, CP, CC, exécutif du CC et autres comités de la CS, RCP-3L, et pour son dévouement à 110%.

▸ *Mélanie Rousseau*

Parce que c'est une personne très impliquée et déterminée qui donne beaucoup de temps et d'énergie.

Le récipiendaire sera connu lors de la soirée Hommage aux bénévoles du 4 avril prochain.

14. Colloque de la FCPQ;

Le colloque aura lieu le 1^{er} juin, à Boucherville.

Le coût d'inscription hâtive est de 190\$, le Comité de parent remboursera un montant de 210\$ à chacun des parents qui y assistera.

15. Varia;

15.1 Transport scolaire;

Christian Pineda n'a pas été en mesure de répondre au questionnaire, car il voulait prendre le temps de valider avec les parents. Lecture est donc faite des questions et les réponses sont consignées par M. Pineda.

15.2 ABC;

La prochaine conférence se tiendra le mardi 2 avril avec Monsieur Pierre Renaud. Le sujet étant « la responsabilité légale des élèves » Nathalie Carrière est actuellement en pourparlers avec Madame Isabelle Huot afin d'organiser une conférence sur le nouveau guide alimentaire canadien. Il y a aussi discussion avec la maison Jean-Lapointe avec comme sujet le cannabis et ses effets.

15.3 Concours « Lis avec moi »;

La finale du concours « Lis avec moi » aura lieu le dimanche 5 mai au collège Montmorency. Un parent est sollicité pour faire part du jury. Les représentants dont les enfants n'ont pas participé au concours et qui seraient intéressés à faire partie du jury sont priés d'en informer Sylvain Martel.

15.4 Formation sur la LIP au RCP-3L

Le coût de la formation sur la LIP est de 25\$ par participant. Les représentants ou substituts intéressés peuvent s'inscrire. Il en va de même pour les présidents de CÉ. Ne pas oublier d'aviser le secrétariat pour le suivi de paiement.

16. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine rencontre aura lieu le 15 avril 2019.

17. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant écoulé, la levée de l'assemblée est proposée par Fabian Andres Ballesteros Gallego, représentant de l'école Léon-Guilbault, à 21 h 55

CP 2019-03-18-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Patrick Martin
Secrétaire exécutif



Sylvain Martel
Président